

## Préavis No 4/2005 sur le budget 2006

### 1. Préambule

Par rapport aux comptes 2004 adoptés le 15 juin 2005, le budget 2006 se situe à un niveau beaucoup plus bas Fr. 790'000.- (contre Fr. 1'539'000.- arrondi). Cette forte diminution provient des effets conjugués suivants :

- passage de 21 communes membres à 16 communes et d'une population concernée de 10'217 à 8044 habitants (incidence sur les postes travaux – déchets).
- suppression des fonds culturel, sportif et piscine
- remise des comptes de l'ACAS à la RAS.

Le budget 2006 s'équilibre avec un léger excédent de produits de Fr. 1'550.-

### 10. Administration générale – Autorités

Il n'est pas prévu de travaux particuliers en 2006, ni du comité de direction, ni des commissions. Les frais de bureau, imprimés, port, etc... sont imputés directement aux comptes 110 Administration ARO.

#### 110. Administration ARO

Suite à l'adaptation du temps de travail du secrétaire général, les postes : traitement, charges sociales et assurances diminue d'env. Fr. 13'600.-.

#### 110.439 Recettes diverses

Seuls les loyers encaissés auprès du CGPI (Centre de Gestion des Programmes d'Insertion) sont enregistrés. Nous ne recevrons plus de frais d'encadrement en 2006 pour les demandeurs d'emploi en emploi temporaire subventionné (ETS).

Les participations d'éventuels bénéficiaires de crédits LDR, hypothétiques au moment de l'établissement de ce budget ne peuvent être chiffrées. Une fois enregistrées, ces éventuelles participations amélioreront les comptes 2006.

#### 110.452 Participation des communes

La participation diminue de Fr. 27'000.- suite à la démission des 5 communes.

#### 110.465 Participation de tiers

Seuls les travaux de secrétariat exécutés pour la CERO sont pris en compte. L'indemnité pour la présidence de la CODEV (Fr. 5'000.-) ne sera plus encaissée, de même que les Fr. 4'800.- pour la tenue des comptes ACAS.

#### 141.365 Aide aux institutions

Suite à la diminution totale des recettes, le comité de direction propose de réduire le soutien au fonctionnement de la CERO à Fr. 2'000.-. L'ARO continuera cependant d'assurer le secrétariat et l'administration du prochain comptoir prévu en 2007.

#### 450. Ordures ménagères

La convention entre les transporteurs et la SATOM a été reprise directement par l'ARO au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Le compte incinération de la SATOM tient compte des coûts d'incinération (Fr. 155.-/tonne) et de la rétrocession pour commune éloignée (péréquation pour les transports de Fr. 25.-/tonne)

Les soldes des frais dus à la participation de l'actionnariat SATOM ont été payés en 2005.

#### **451. Verre**

Compte tenu de l'augmentation de la rétrocession de la taxe anticipée de récupération (TAR) par Vetroswiss, cette TAR couvrira les frais de collecte et d'élimination du verre.

#### **452. Papier-carton**

Le marché du papier est très fluctuant. L'indemnité de Fr. 10.-/tonne reçue en 2005 n'est pas garantie pour 2006.

#### **453. Filière S.EN.S – SWICO – métaux**

Les modestes TAR rétrocédées pour les filières S.EN.S. et SWICO (appareils électriques et bureautique) couvrent environ la moitié du pot commun de l'élimination des métaux.

#### **711. Petite enfance**

Selon le préavis No2/2005 sur le fonds d'aide à l'accueil de la petite enfance, un financement d'un montant de Fr. 100'000.- dont Fr. 80'000.- seraient facturés aux communes et environ Fr. 20'000.- repris du fonds de réserve (solde 2005).

#### **Récapitulation du budget 2006**

<b>Produits</b>	<b>Fr. 790'200.-</b>
<b>Charges</b>	<b><u>Fr. 788'650.-</u></b>

<b>Excédent de produits</b>	<b>Fr. 1'550.-</b> <b>=====</b>
-----------------------------	------------------------------------

#### **DECISION**

Le Comité de direction a approuvé le budget 2006 tel qu'il vous est proposé dans sa séance du 14 juillet 2005.

- . Il se tient à la disposition du Conseil Intercommunal et de la commission pour tout renseignement complémentaire.**
- . Il propose au Conseil Intercommunal d'adopter le budget 2006 tel que présenté.**

RD/dam

Oron-la-Ville, le 14 juillet 2005

Le président :  
Jean-Claude Serex

le secrétaire général :  
Roland Dapples

Pour tout renseignement complémentaire :

J.-C. Serex, président	079/ 425 65 16
Ph. Modoux, responsable finances	079/ 417 58 64
R. Dapples, secrétaire général	021/ 907 63 32